



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 28 octobre 2025
Nombre de conseillers présents : 28	
Nombre de suffrages exprimés : 36 dont : 8 pouvoirs	

SÉANCE DU 04 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Chaptuzat.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Emmanuelle DE CASTRO, André DEMAY, Claude DENIER, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Catherine CUZIN

Absents ayant donné un pouvoir :

David DESPAX a donné pouvoir à Gilles MAS, Roland GENESTIER a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON, Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Pascale MORIN a donné pouvoir à Matéo MOREL, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Stéphane BARDIN

Absents :

Marc CARRIAS, Stéphane HOUSSIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Stéphane CHABANON

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2025_191 : **Tourisme - Demande de subvention pour l'étude de faisabilité de la réhabilitation du hameau de gîtes Beausoleil**

Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes

Rapporteur : Bernard MANILLERE

Vu la délibération de la communauté de communes Plaine Limagne n°2025_128 du 8 juillet 2025 approuvant le lancement d'une étude de faisabilité pour l'aménagement du hameau de gîtes de Saint-Sylvestre-Pragoulin,

Vu la décision de contractualiser avec le bureau d'études BR Conseil pour un montant de 23 370 €TTC,

Il y a lieu, afin de mener le projet à bien, de procéder à des demandes de financement. Le conseil communautaire a la possibilité de solliciter les organismes suivants :

- la Région Auvergne Rhône-Alpes, au titre du dispositif d'aide aux gîtes d'étape, à hauteur de 40 % du montant hors-taxes de l'étude
- le Département du Puy-de-Dôme, au titre du dispositif d'aide aux études touristiques, à hauteur de 40 % du montant hors-taxes de l'étude

Le plan de financement serait donc le suivant :

Dépenses		Recettes	
Etudes	19 475,00 €	Région (40 %)	7 790,00 €
		Département (40 %)	7 790,00 €
		Autofinancement	3 895,00 €
Total	19 475,00 €	Total	19 475,00 €

→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :

- d'approuver le projet sous la forme exposée ci-avant,
- d'approuver le plan de financement présenté,
- d'autoriser le président à procéder aux demandes de subventions exposées ci-avant.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 18 novembre 2025

Le secrétaire de séance,

Stéphane CHABANON

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement